



Fiche programme de la sortie de ski alpinisme n° 17S-025  
Tête de Lapras – Tête de l'Aupet  
Du 14 au 15 JANVIER 2017 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : Oui

Nombre maximal de participants : 6

### 1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Yves ARCHIMBAUD

Mail : kifaikoi

Benoit MICHEL

Mail : voir la rubrique Kifaikoi du site web du club

<http://www.clubalpin-idf.com/>

### 2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 <sup>e</sup> jour :	St Disdier 1033- Tête de Lapras 2584 – St Disdier 1033	1550	1550
2 <sup>e</sup> jour :	St Disdier 1033- Tête de l'Aupet 2627- St Disdier 1033	1600	1600

Ces renseignements sont indicatifs ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie, selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes : 3337 OT Dévoluy

Topos : Editions Olizane Guide Labande hautes alpes courses 67 et 68

### 1. Caractéristiques de la course programmée

#### 1.1 Niveau

Cotation	Difficulté alpine	AD
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		Aller/Retour
Dénivelé journalier maximal prévu		1600m
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

#### 1.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

1.3 Conditions d'hébergement  
carte bancaire

Gite La Ribiere St Disdier prévoir sac de couchage ou sac à viande pas de

1.4 Participation aux frais

oui

1.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place 80 euros

1.6 Arrhes

*Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.*

Arrhes versées : oui - 93 euros

**2. Voyage :** Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le 13 janvier ; rendez-vous à 21H45 pour un départ au plus 15' après. Retour à Paris Porte d'Orléans le 16 janvier vers 5h30

**3. Equipement individuel**

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties :* ARVA, pelle, sonde.,

**Nota : L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.**

L' organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :* Pelle à neige, lampe frontale, crampons, sonde, piolet

5.3 *Nourriture à emporter :* 2 vivres de course (*possibilité de prendre des piques niques au gite pour 8 euros à réserver avant le départ au 0492588484*)

5.4 *Documents administratifs nécessaires:* Carte CAF, CI

**6. Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

**Nota :** Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.